

L'ACAREF est un vaste réseau de chercheurs francophones et francophiles né à la suite d'une série de colloques, de séminaires et de journées d'études organisés au Département de français à l'Université du Ghana entre 2015 et 2019 rassemblant chaque année plusieurs nationalités de chercheurs et d'experts autour des questions liées à l'Éducation, à la pédagogie, aux langues et aux humanités. L'ACAREF est une vitrine des chercheurs francophones et se présente comme un creuset de documentations, de promotion de la recherche et de l'expertise francophones.

Comité restreint de relecture finale

- YELIAN CONSTANT AGUESSY, Université de Parakou, Bénin
- NORBERT AGOINON, Université de Parakou, Bénin
- AKIMOU TCHAGNAOU, Université de Zinder, Niger
- CHRISTIAN TREMBLAY, Paris, France
- MARC RICHEVAUX, Université de Lille, France
- ABOUBAKAR TANAI, Université de Lomé, Togo
- CHARLES LIGAN, Université de Abomey Calavi, Bénin



COLLECTION RECHERCHES & REGARDS D'AFRIQUE VOL. 2 N° 5 / OCT 2023

ISBN: 978-2-493659-08-8



COLLECTION RECHERCHES & REGARDS D'AFRIQUE

Sous la co-direction de
**Koffi Ganyo AGBEFLE &
Aboubakar TANAÏ**



ISBN: 978-2-493659-08-8

Tome : Histoire, Science Politique, Droit,
Economie / Sciences Sociales

VOL .2 N° 5 / OCTOBRE 2023

Recherches **et Regards** d'Afrique

Sous la co-direction de

Koffi Ganyo AGBEFLE, *Coordonnateur ACAREF-Bureau Afrique*

&

Aboubakar TANAÏ, *Université de Lomé, Togo*

Collection semestrielle publiée chez EFUA

**(Editions Francophones Universitaires d'Afrique),
Lomé-Togo**

**Tome : Histoire, Science Politique, Droit,
Economie/ Sciences Sociales**

VOL 2 N° 5 / OCTOBRE 2023

COLLECTION RECHERCHES & REGARDS D'AFRIQUE

ISBN : 978-2-493659-08-8

Lien d'indexation

<https://explore.openaire.eu/search/publication?pid=10.5281%2Fzenodo.10052925>

Indexed in



Publication date:

October 30, 2023

DOI:

10.5281/zenodo.10052925

Keyword(s):

Histoire, Science Politique, Droit, Economie/ Sciences Sociales

Published in:

COLLECTION REGARDS D'AFRIQUE, 2(5), 635

Collection Recherches et Regards d'Afrique

Directeur de publication : Koffi Ganyo AGBEFLE
(Académie Africaine de Recherches et d'Etudes Francophones-
ACAREF)

Directeur de publication associé : Christian TREMBLAY
(Observatoire Européen de Plurilinguisme- OEP)

Comité restreint de relecture finale

YELIAN CONSTANT AGUESSY, Université de Parakou, Bénin
NORBERT AGOINON, Université de Parakou, Bénin
AKIMOU TCHAGNAOU, Univ. de Zinder, Niger
CHRISTIAN TREMBLAY, Paris, France
MARC RICHEVAUX, Lille, France
ABOUBAKAR TANAI, Université de Lomé, Togo
CHARLES LIGAN, Univ. Abomey Calavi, Bénin

Maquette : AMEWOU Koffi, ACAREF/Bureau Afrique, Lomé

Mise en page : KPATI Adzo Dzinedzomi, ACAREF/Bureau Afrique, Lomé

Comité scientifique élargi

ABOUBAKAR TANAI, Université de Lomé, Togo
CHARLES LIGAN, Univ. Abomey Calavi, Bénin
JULIEN GBAGUIDI, Univ. Abomey Calavi, Bénin
YELIAN CONSTANT AGUESSY, Université de Parakou, Bénin
NORBERT AGOINON, Université de Parakou, Bénin
MARCEL VAHOU, Univ. Cocody, Côte d'Ivoire
SANALIOU KAMAGATE, Univ. Cocody, Côte d'Ivoire
SAMUEL KOFFI, University of Ghana Legon
KADIMOU THIAM, U. Gaston Berger, Sénégal
AKIMOU TCHAGNAOU, Univ. de Zinder, Niger
MAMAN EL HADJ YAWALE, Univ. de Zinder Niger
CHEIK CHEICK FELIX BOBODO OUEDRAOGO, Université
Ouaga 1, Burkina Faso
JULIA ETHE NDIBNU, Université de Yaoundé 1, Cameroun
DIDIER ARCADE ANGE LOUMBOUZI, Univ. Marien Ngouabi,
Congo
VINCENT WERE, University of Kenyatta, Nairobi, Kenya
MILBURGA ATCERO, Makerere University Business School,
Ouganda
CLEMENT BIGIRIMANA, Université du Burundi
BEATRICE YANZIGIYE, Université du Rwanda
ABDELHAMED ELBATRAWY, Université du Caire, Egypte
PIERRE FRATH, Strasbourg, France
CHRISTIAN TREMBLAY, Paris, France
MARC RICHEVAUX, Lille, France
EVA LEMAIRE, Université d'Alberta, Canada
CLEMENT AKASSI, Université de Howard, USA

PRESENTATION DE LA COLLECTION

L'ACAREF et les Editions EFUA, lancent à compter de 2022 une nouvelle collection consacrée prioritairement à la recherche sur le continent africain. Il s'agit d'une initiative qui se propose non seulement de mettre en exergue les résultats des chercheurs, mais aussi et surtout d'affirmer la qualité de la recherche africaine sur l'échiquier international. Les projets d'articles seront évalués par les membres et points focaux de l'ACAREF dans les pays qui y sont représentés. L'évaluation et la sélection à deux tours font la spécificité de cette nouvelle collection.

A la première phase de l'évaluation, seuls les articles jugés de bonne qualité seront retenus. Ils sont ensuite soumis à un 2e tour à l'issue duquel ces meilleurs articles seront classés en deux groupes qualifiés de Cote A et Cote B apparaitront tel quel dans le Volume publié.

AUTRE SPECIFICITE DE LA COLLECTION

Les articles contenus dans cette nouvelle collection se focaliseront sur l'Afrique. Les contributeurs auront essentiellement à décrire, analyser, étudier ou présenter avec scientificité les valeurs endogènes africaines au sens large. Il s'agit d'une collection qui se destine à REVISITER L'AFRIQUE et à "rectifier le tir", à défendre ses valeurs, s'il le faut. Les auteurs sont dès lors appelés à trouver l'équilibre entre "science et sensation".

NORMES EDITORIALES DE LA COLLECTION

Les normes rédactionnelles de la collection RECHERCHES ET REGARDS D'AFRIQUE sont exclusivement celles du CAMES connues sous l'appellation de NORMES CAMES/LSH.μ

La structure La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une

contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain. Présentation de la structure d'un article La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie

- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées)

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

- Exemples En effet, le but poursuivi par K. G. Agbefle (2018, p. 223), est « de convaincre les acteurs clés des systèmes éducatifs africains à mettre en place des programmes d'enseignement basés sur un bilinguisme effectif (...), d'accroître les bons résultats scolaires (...) ». Pour clarifier davantage ce qu'est cette capacité de la linguistique urbaine, qui

dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement culturel, C. Trembaly (2020, p. 2) écrit :

Toutes les langues en contexte urbain
XX
XX

C. Trembaly, 2020, p. 2

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.). Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Voir le site du CAMES.

ADRESSE DE SOUMISSION

Pour soumettre une proposition d'article, Email: revueregards.afrique@gmail.com

TYPE DE PUBLICATION

Publication en ligne et en version numérique

SOMMAIRE

L'AFRIQUE FACE AUX DÉFIS DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES : DE L'ALIÉNATION DES ENFANTS À LA DÉGRADATION DES SOLS PAR L'ORPAILLAGE DANS LA LOCALITÉ DE BANTACO AU SUD-EST DU SÉNÉGAL ----- 11

Abibe SÈNE & Aboubacar El Hadji FAYE, *Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) / Sénégal*

L'ACQUISITION D'ESCLAVES EN AFRIQUE OCCIDENTALE MÉDIÉVALE (X^e-XVI^e SIECLE) ----- 31

Amon Guy Serge ATCHIE, *Université Péléforo Gon Coulibaly Korhogo / côte d'ivoire*

LA CONCURRENCE ROUTE-RAIL DANS LA DESSERTE DU PORT D'ABIDJAN EN AFRIQUE DE L'OUEST ----- 49

Atsé Alexis Bernard N'GUESSAN et Al., *Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan / Côte d'ivoire*

ENJEUX ETHIQUES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES AFRICAINES : CAS DU BENIN ----- 73

Barnabé DENON & Aurélien Videkon GBEGNON, *Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest, Université d'Abomey-Calavi / Bénin*

**ENVASEMENT ET DYNAMIQUE HYDROLOGIQUE DU BARRAGE DE DJAPIENI DANS L'EXTREME NORD DU TOGO ----
----- 91**

Dangnisso BAWA, *Université de Lomé / Togo*

**LE MARCHÉ DE KINTELE ET SON AIRE DE RAVITAILLEMENT EN PRODUITS VIVRIERS LOCAUX (RÉPUBLIQUE DU CONGO) --
----- 120**

Chelmyh Duplosin LINGUIONO, *Université Marien NGOUABI / République du Congo*

L'AFRIQUE EN QUETE DE SA SOUVERAINETE : LA DECOLONISATION SE POURSUIT ----- 137

Domèbèimwin Vivien SOMDA, *Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest / Unité Universitaire d'Abidjan / Côte d'ivoire*

PRATIQUES HYGIENIQUES EN MILIEU PRECAIRE URBAIN ET DEFI ECO-SANITAIRE ----- 188

Dominique Moro MORO et Al., *Université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan / Côte d'Ivoire*

VULNERABILITE DES PRODUCTEURS PERIURBAINS DE VIVRIERES FACE AUX CONTRAINTES AGROMETEOCLIMATIQUES ET SOCIOECONOMIQUES A PARAKOU. ----- 216

Ernest AGBOTA et Al., *Université de Parakou – UP, Ecole Doctorale des Sciences Agronomiques et de l'Eau-EDSAE / Bénin*

« CHEFFERIES ET SOCIETES SECRETES TRADITIONNELLES EN PAYS BAMILEKE (XVIII E- XXI E SIECLE) » ----- 243

Etienne SAHA TCHINDA, *Université de Yaoundé I / Cameroun*

LES ENJEUX DE LA DEMARCATION DE LA FRONTIERE TERRESTRE ENTRE LA REPUBLIQUE DU CONGO ET LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO ----- 262

Ferdinand NDZANI, *Université Marien Ngouabi / République du Congo*

LES TEMOINS EN PARLENT' RECITS EMPIRIQUES DES IMPACTS DES COUPS D'ÉTAT DE 1963 ET 1967 AU TOGO ----- 278

Hanza, DIMAN, *Université de Bayreuth / Allemagne*

ANALYSE DES INDICATEURS DE PAUVRETE MULTIDIMENSIONNELLE DANS LE DISTRICT D'IGNIE (REPUBLIQUE DU CONGO) ----- 297

Hippolyte Pépin NDEY NGANDZO & MISSAKIDI-LODI née Yvonne Ségolène OKOURI, *Université Marien NGOUABI, Brazzaville / République du Congo*

MODES D'ACCES A LA TERRE ET PRODUCTION AGRICOLE DANS LA COMMUNE DE COVE ----- 316

Jean Raphael ADELAKOUN et Al., *Université d'Abomey-Calavi, Institut National Supérieur de Technologie Industrielle (INSTI) / Bénin*

LE NUMÉRIQUE À PARTIR DU DEUXIÈME WITTGENSTEIN : HISTORIQUE ET ENJEUX ----- 338

Josué Yoroba GUÉBO & Moné Echam ODI, *Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody / Côte d'Ivoire*

NOURRIR LA VILLE QUAND LE RURAL RECOULE : L'EXEMPLE DE BINGERVILLE ----- 355

Yao Frédéric KOUASSI & Kouamé TANO, *Université Félix Houphouët Boigny de Cocody, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa / Côte d'ivoire*

CONTEXTE PEDOLOGIQUE ET REPARTITION DES TYPES BIOLOGIQUES DANS LES SAVANES SUBSOUDANAISES DU DEPARTEMENT DE KATIOLA (CENTRE-NORD DE LA COTE D'IVOIRE) ----- 379

Mathieu Jonasse AFFRO et Al., *Université Alassane Ouattara, Bouaké / Côte d'Ivoire*

MIGRATION ET INTEGRATION DES FANTE EN CÔTE D'IVOIRE : XIX^e-XX^e SIECLE ----- 419

Mathieu MIESSAN, *Université Alassane Ouattara / Côte d'Ivoire*

ADAMA ABDOULAYE TOURÉ, ACTEUR POLITIQUE MAJEUR POSTCOLONIAL AU BURKINA FASO ----- 443

Missa MILLOGO et Al., *Université Nazi Boni, Université Joseph Ki-Zerbo / Burkina Faso*

LE LITTORAL DE GRAND-LAHOU ET FRESCO : UNE ZONE SOUS-DEVELOPPEE ----- 466

Daouda OUATTARA & Bidi Jean TAPE, *Université Felix Houphouët-Boigny Abidjan / Côte d'ivoire*

LA VOIE FERRÉE : UN MOYEN D'ACHEMINEMENT DES FORÇATS VOLTAÏQUES VERS LA CÔTE D'IVOIRE (1934-1960) -- ----- 497

Kacoumani Mesmer OUATTARA & Brahim SAVADOGO, *Université Alassane Ouattara, Université Norbert Zongo / Côte d'Ivoire, Burkina Faso*

DYNAMIQUE DE LA FORET CLASSEE DE L'ANGUEDOU, SES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIO-ECONOMIQUES AU SUD-OUEST DE LA COTE D'IVOIRE ----- 534

Pascal ANOGBRO et Al., *Université Abomey Calavi, Université Félix Houphouët Boigny / Bénin, Côte d'ivoire*

ANALYSE DE LA PERFORMANCE D'UNE INSTITUTION DE MICRO-FINANCES, CAS DE LA COOPEC CAMEC DE MBANZA - NGUNGU. ----- 554

Saturnin MIAMBUTILA MIANKODILA, *Institut Supérieur Pédagogique de Boma (ISP-BOMA) / République du Congo*

PRODUCTION DE L'ANANAS (ANANAS COMOSUS) ET DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LA COMMUNE D'ALLADA AU SUD-OUEST DU BENIN ----- 587

Toundé Roméo Gislain KADJEBIN & Kokou Mawussi EGBETOWOKPO, *Université d'Abomey-Calavi / Bénin*

**L'OR DANS LA ROYAUTE AGNI N'DENEAN : APPROCHE
ETHNOGRAPHIQUE ET PATRIMONIALE ----- 613**

Aya Anita Sandrine KOUADIO, *Félix Houphouët Boigny-Abidjan / Côte
d'Ivoire*

VOL 2 N° 5 / OCTOBRE 2023

COLLECTION RECHERCHES & REGARDS D'AFRIQUE

ISBN : 978-2-493659-08-8

PRODUCTION DE L'ANANAS (*ANANAS COMOSUS*) ET DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LA COMMUNE D'ALLADA AU SUD-OUEST DU BENIN

Toundé Roméo Gislain KADJEBIN

Enseignant-chercheur, Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales (LEDUR), Département de Géographie et Aménagement du Territoire (DGAT), Université d'Abomey-Calavi (UAC, République du Bénin)
kadjegbinr@yahoo.com.

Kokou Mawussi EGBETOWOKPO

Doctorant en Géographie, Laboratoire Pierre Pagney 'Climat, Eau, Ecosystème et Développement' (LACEEDE), Département de Géographie et Aménagement du Territoire (DGAT), Université d'Abomey-Calavi (UAC, République du Bénin)
k.egbetowokpo@yahoo.fr.

Résumé

Dans le but de satisfaire leurs besoins économiques inhérents à l'accroissement démographique, à la pauvreté et face à la demande extérieure et intérieure, les populations de la commune d'Allada se livrent à la production de l'ananas. Ainsi, dans le processus de la gouvernance locale, les nouvelles stratégies de développement impliquent la contribution financière de tous les acteurs de la vie sociale dans les divers projets de développement. Ce travail vise à analyser la contribution de la production de l'ananas au développement local dans la Commune d'Allada. L'approche méthodologique utilisée s'articule autour de la collecte des données, de leur traitement et de l'analyse des résultats. Sur la base d'un choix raisonné, 179 personnes ont été retenues pour l'enquête. Il ressort de cette recherche que la Commune d'Allada dispose des potentialités aussi bien naturelles qu'humaines favorables au développement de la culture de l'ananas. Les revenus issus de cette production ont contribué à l'amélioration des revenus des acteurs de la filière mais aussi au financement de la mise en place de plusieurs infrastructures sociocommunautaires. Les revenus issus de la production de l'ananas permettent aux acteurs de subvenir à leurs besoins tels que, l'alimentation (45 %), la scolarisation (20 %), la santé (15 %), l'achat des biens et services (20 %). Face aux difficultés d'ordre technique,

économique et social constituent un problème pour le bon fonctionnement des organisations paysannes. Pour remédier à ces difficultés, les organisations paysannes ont besoin d'une assistance financière et technique de la part des autorités locales.

Mots-clés : *Commune d'Allada, organisations paysannes, production agricole, développement local.*

Abstract

In the goal to satisfy their inherent economic needs to the demographic growth, to poverty and facing the outside and interior demand, the populations of the township of Allada deliver himself to the production of the pineapple. So, in the process of the local governance, the new strategies of development imply the financial contribution of all actors of the social life in the various projects of development. This work aims to analyze the contribution of the production of the pineapple to the local development of the Township of Allada. The used methodological approach articulates around the collection of the data, their treatment and the analysis of the results. On the basis of a choice reasoned, 179 people have been investigated. He/it is evident from this research that the Township of Allada has as very natural potentialities that human favorable to the development of the culture of the pineapple. The incomes descended of this production contributed to the improvement of the incomes of the actors of the path but also to the financing of the setting up of several infrastructures sociocommunautaires. The incomes descended of the production of the pineapple allow the actors to provide to their needs as, the food (45 %), schooling (20 %), health (15 %), the purchase of goods and services (20 %). facing the difficulties of technical, economic and social order constitute a problem for the good working of the organizations farmers. To remedy these difficulties, the organizations farmers need a financial and technical aid on behalf of the local authorities.

Key words : *District d'Allada, organizations farmers, agricultural production, local development.*

Introduction

L'agriculture est une composante importante des économies des pays en développement. En Afrique, elle contribue pour près de 50 % au Produit Intérieur Brut (PIB) et occupe près de 80 % de

la population active (G.M. Sossou, 2011, p. 16). L'agriculture est essentielle à la croissance et au développement de l'Afrique subsaharienne. Pour I. Assouni (2004, p. 15), elle fournit 34 % du PIB, 40 % des exportations et 70 % d'emploi. L'agriculture, est alors le plus grand secteur de l'économie dont la majorité des africains dépendent pour leur bien-être. En effet, pour A. Kissira (2005, p. 10), le producteur agricole, dans la recherche du mieux-être et de la satisfaction de ses besoins, agit sur la nature en vue de créer des conditions plus favorables à son existence. Pour L. A. Vissoh (2013, p. 24), il faut rendre à l'agriculture sa place et son rang.

Au Bénin, l'agriculture demeure la base du développement économique et l'activité dominante du monde rural. Les cultures vivrières (environ 66 % de la production agricole) permettent au Bénin de jouir d'une relative autosuffisance alimentaire (INSAE, 2006, p. 24). Cependant, elle est encore loin d'offrir les bases d'une sécurité alimentaire face à certains facteurs qui s'opposent à son développement (C. Houégnonsi, 2011, p. 16). Ainsi, la FAO (1993, p. 37) affirme que 98 % des 925 millions de personnes souffre de la sous-alimentation chronique, vivent dans des régions rurales du monde en développement. A cet effet, B. Agossou (2009, p. 14) estime qu'à de rares exceptions près, l'agriculture vivrière en Afrique en générale et plus particulièrement au Bénin, reste dominée par de petites exploitants de moins de 5 hectares. Au Bénin, si les crises alimentaires n'ont pas encore atteint l'ampleur des pays sahéliens, il n'en demeure pas moins que le pays est souvent confronté à de déficits alimentaires. La variabilité pluviométrique, la baisse de la productivité agricole et l'essor démographique sont souvent évoqués (E. Ogouwalé, 2001, p. 16). Pour D. M. Zannou (2011, p. 11), le développement de l'agriculture dans les pays du tiers monde dépend pour la plupart des techniques de production. Ainsi, selon I. Kakai (2008) ; cité par I. Assouni (2004, pp. 23-24), l'agriculture ne peut se développer sans la disponibilité des terres. La gestion

traditionnelle des terres par la culture itinérante sur brûlis et principalement la non maîtrise des techniques de conservation des sols et de l'inondation conduisent à la dégradation de la plupart des terres exondées avec pour corollaire une baisse de la fertilité des sols et des rendements de plus en plus faibles. C'est le cas de la Commune d'Allada où les activités agricoles multiples peuvent impulser son développement local. Ainsi, compte tenu de sa position géographique et les zones marécageuses qui couvrent la plus grande partie des terres, dans la Commune d'Allada, l'agriculture bénéficie d'un atout important dans la zone. De tout cela se révèle l'importance d'encadrer les exploitants agricoles de cette Commune, de leur apporter une assistance technique afin d'améliorer la production agricole et de promouvoir le développement socio-économique de ce milieu.

Les hypothèses formulées dans le cadre de cette étude sont : le système d'encadrement technique des producteurs est défaillant et participe au faible rendement de la culture de l'ananas dans la commune d'Allada ; la production de l'ananas contribue au développement local de la Commune d'Allada.

A cet effet, l'objectif global de la présente recherche est d'étudier la contribution des activités agricoles au développement local dans la Commune d'Allada.

1. Approche méthodologique

1.1. Présentation de la situation géographique du cadre d'étude

La Commune d'Allada est l'une des huit Communes du département de l'Atlantique que sont Abomey-Calavi, Allada, Kpomassè, Ouidah, So-Ava, Toffo, Torri-Bossito et Zè. Il est situé à 54 km de Cotonou, la capitale économique du Bénin et a pour coordonnées géographiques 6° 35' 58,4'' et 6° 46' 59,8'' latitude Nord et 1° 59' 19,9'' et 2° 16' 59,9'' longitude Est (Mairie d'Allada, 2018, p. 13). La figure 1 illustre la situation

géographique de l'arrondissement de la Commune d'Allada (figure 1).

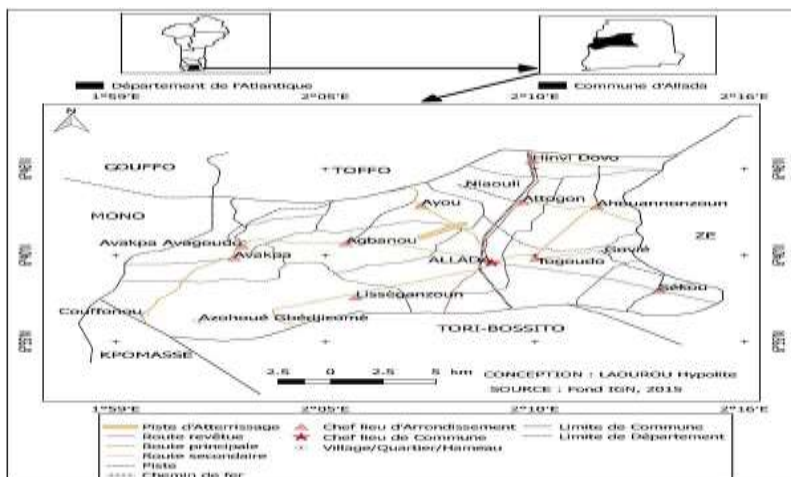


Figure 1 : Situation géographique et subdivisions administratives de la Commune d'Allada

On observe à travers la figure 1 que l'arrondissement d'Allada est limité au Nord par l'arrondissement d'Ayohou ; au Nord-Est par l'arrondissement d'Attogon ; au Nord-Ouest par l'arrondissement d'Agbanou ; à l'Est par l'arrondissement de Togoudo et au Sud-Ouest par l'arrondissement de Lisseganroun.

1.2. Méthodologie

Dans le cadre des enquêtes sur le terrain, certaines données ont été utilisées à savoir les données agricoles (superficies emblavées, production agricole et des rendements par culture) issues des fichiers de l'ATDA (Agence Territoriale de Développement Agricole) de 2009 à 2019 afin d'apprécier l'évolution de la production et des rendements de l'ananas et sa contribution au budget local ; les données climatiques extraites des répertoires des données climatologiques de la Météo-Bénin de 1965 à 2016 afin d'apprécier l'influence de cette pluviométrie sur la production et les rendements de l'ananas ;

les données démographiques portant sur l'effectif de la population et le nombre de ménages agricoles issus du RGPH et publié par l'INStAD (Institut Nationale de la Statistique et de la Démographie) de 1979 à 2013 afin de déterminer la taille de l'échantillonnage et d'apprécier les implications de cette population dans la production de l'ananas. Par ailleurs, certaines techniques ont été mises en œuvre comme l'observation directe des techniques de production dans les champs afin d'apprécier les rendements agricoles ; l'observation participante qui a révélé les réalités de la production à travers ces différentes étapes (défrichage, labour, entretien,...), les contraintes et les impacts de cette activité sur le développement local. De même, un questionnaire a été adressé aux agriculteurs afin d'avoir des éléments d'appréciation sur la production de l'ananas, les différents problèmes y afférents et la contribution de cette activité au développement local. Les interviews à l'aide des guides d'entretien ont été réalisées avec plusieurs acteurs (personnes ressources comme des chefs d'arrondissement, les agents de l'ATDA (Agence Territoriale pour le Développement Agricole)) afin d'avoir leur point de vue par rapport à l'activité de production de l'ananas et ces apports au développement de la localité. La Méthode Active de Recherche Participative (MARP) a permis d'être en contact avec les réalités quotidiennes des agriculteurs et de collecter les informations relatives aux objectifs fixés. Elle est appuyée par la technique de focus-group, qui a permis de compléter les informations recueillies individuellement auprès des producteurs, des commerçants et autres acteurs de la filière. De même, certains matériels utilisés dans le cadre de cette étude sont un appareil photo numérique pour la prise des vues instantanées sur le terrain en guise d'illustration, un bloc-notes pour la prise de note lors des discussions avec les agriculteurs et les commerçants ; un enregistreur pour faire les interviews. Toutes les données recueillies ont été soumises au dépouillement

manuel. Les informations recueillis ont été regroupées par arrondissement, afin de voir les arrondissements qui contribuent plus au développement local dans la Commune. Les données ont été traitées grâce à un micro-ordinateur avec les logiciels comme Word 2016 pour la saisie, Excel 2016 pour la réalisation des figures et des tableaux, Arc GIS pour la réalisation des cartes.

1.3. Echantillonnage

Une méthode par choix raisonné à base de sondage a été utilisée pour déterminer l'effectif de la population retenu pour l'enquête et le nombre de champs visités. L'échantillonnage est constitué de six arrondissements sur les douze que compte la commune d'Allada avec le choix des personnes retenues pour l'enquête qui répond aux critères suivants : être paysan et ayant des champs d'ananas en exploitation ; avoir au moins entre 25 ans et 65 ans ; avoir vécu dans la commune au moins les 10 dernières années. Quant au choix des champs, il répond au critère de la superficie emblavée porté sur le nombre d'hectares d'ananas emblavés par paysan et l'importance de la culture de l'ananas pratiquée. Dans le but d'obtenir des résultats probants à la recherche, les arrondissements d'Agbanou, de Sékou, de Togoudo, de Lon-Agonmey, d'Attogon, d'Ayou et d'Allada sont choisis puisqu'ils constituent des zones cibles où l'on produit plus l'ananas.

Tableau XV : Répartition spatiale de la population cible et les champs visités

Arrondissements	Effectif total des ménages agricoles	Effectif de ménages agricoles retenus pour l'enquête	Pourcentage (%)	Nombre de champs visités
Agbanou	6466	143	55,64	5
Sékou	2137	47	18,28	8
Togoudo	432	10	03,89	4
Lon-Agonmey	450	10	03,89	11
Attogon	438	10	03,89	3
Ayou	927	20	07,80	7
Allada	770	17	06,61	2
Total	11620	257	100	40

Source : Résultats d'enquête de terrain, mars 2022

Au total, 281 personnes dont 257 chefs de ménage agricoles, 10 notables et 12 personnes composées des agents d'ATDA et 02 autorités locales ont été également interrogées.

2. Résultats et discussion

2.1. Evolution de la population de la commune d'Allada

La commune d'Allada est caractérisée par l'accroissement spectaculaire de sa population. De 1979 à 2013 en passant par 1992 et 2002, les statistiques démographiques de l'INSAE montrent globalement une augmentation de la population dans ce secteur d'étude. La figure 2 illustre l'évolution de cette population.

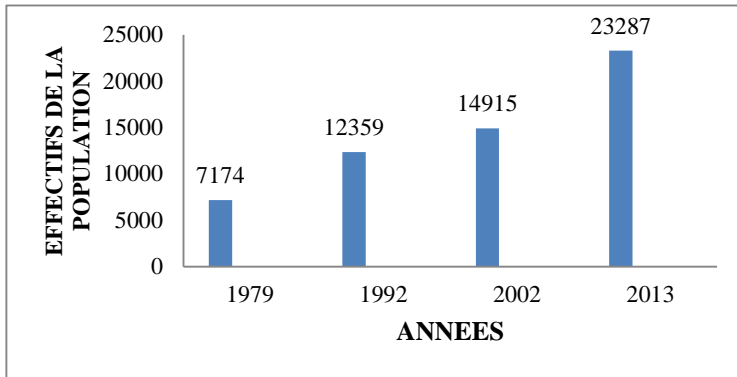


Figure 2 : Evolution démographique de la ville d'Allada de 1979 à 2013

Source : Traitement des données de l'INStAD, mars 2022

La figure 2 montre que la population de la ville d'Allada en 1979 était de 7174 habitants (RGPH₁) puis de 8543 habitants (RGH₂) en 1992 et de 9206 habitants en 2002 (RGPH₃). Elle est passée en dix (10) ans après en 2013 à 23.287 habitants (RGPH₄) soit une augmentation de 16113 habitants, ce qui équivaut à 224 %. Cette évolution démographique constitue une main d'œuvre favorable à la production de l'ananas.

2.2. Techniques culturales (de la préparation du sol à la mise en terre des rejets)

➤ **Préparation du sol**

Dans un premier temps, on procède au défrichage. Il consiste à détruire la totalité du matériel végétal en provoquant sa décomposition ou en la brûlant. Cette opération délicate est faite avec soin et à une période donnée de la plantation car le sol doit contenir peu de matières organiques bien décomposées (photo 1).



Photo 1: Vue partielle d'un sol prêt pour la réception des plants d'ananas

Prise de vue : Kadjegbin, septembre 2022

Cette photo 1 montre une parcelle bien préparée pour recevoir les jeunes plants. Cette opération délicate est faite avec soin longtemps avant la plantation des rejets. Ceci juste pour faciliter le nettoyage et par suite le désherbage. Lorsque le site de production avait été déjà utilisé une fois pour la culture de l'ananas, il est nécessaire de provoquer la destruction totale du matériel végétal par le feu car les souches d'ananas constituent des réservoirs de cochenille. Dans un second temps, on pratique l'essouchage ou le dessouchage. Il consiste à éliminer du sol toutes les souches. Pour ce fait, chaque fois que la perméabilité du sol laisse à désirer, on pratique le dessouchage croisé à 60-80 cm de profondeur. Ensuite, on procède à des nivellements pour éviter des accumulations d'eau, néfastes à la bonne croissance des ananas. Par ailleurs, on effectue des labours successifs à 25-30 cm de profondeur suivi de désherbage et utilisation des pesticides et épandages des engrais de fond. Enfin, on fait le piquetage en respectant la densité de la variété choisie.

2.3. *Technique de mise en terre des rejets*

Les rejets après le tri sont classés en lot homogène selon le poids. Ce qui permettra d'obtenir une bonne plantation après une accélération du traitement au niveau des rejets dont le poids est inférieure à 200 g. Après le piquetage, la plantation se fait manuellement : trouaison à la machette, introduction du plant et

tassement de la terre au tour du pied planté. La densité plantée est de 45 000 à 55 000 pieds à l'hectare (photo 2).



Photo 2 : Vue partielle de la densité de la plantation d'ananas
Prise de vue : Kadjegbin, septembre 2022

Cette photo 2 montre les interlignes à respecter pour la plantation de l'ananas. Observer bien la disposition des plants d'ananas qui sont soigneusement alignés les uns après les autres.

2.4. Choix et préparation du matériel de plantation

Les opérations de préparation du sol visent essentiellement à limiter le développement des adventices, à apporter de la matière organique et à faciliter la mise en terre du matériel de plantation. Une fois qu'elles ont été effectuées, ce dernier doit être consciencieusement choisi et préparé afin que le cycle de culture se déroule sans encombre.

2.4.1. Choix des rejets

La multiplication végétative de la plante d'ananas aboutit à la formation de différents types de rejets, l'ensemble de ceux-ci pouvant être utilisé en tant que matériel de plantation. En fonction de leur disponibilité, il est conseillé de faire son choix en suivant un ordre préférentiel : cayeux, happas, bulbilles, couronnes. Les cayeux sont recommandés car étant les plus développés au moment de la récolte des propagules et atteignant,

de ce fait, plus rapidement la maturité. En tout état de cause, il faut veiller à sélectionner des rejets de qualité, ceux-ci conditionnant la réussite de la culture. Les plants présentant des signes de maladies ou renfermant des ravageurs sont à fuir car ces pestes seront inévitablement disséminées à l'intérieur de la parcelle. Il faut donc privilégier les rejets présentant une partie basse sèche, exempte de traces de pourriture et dont le cœur est propre, sans présence d'insectes.

2.4.2. Calibrage des rejets

Cette opération consiste à trier les rejets en fonction de leur poids, celui-ci conditionnant leur vitesse de développement. Il oscille généralement entre 300 et 600 grammes, les propagules de 400 et 500 grammes étant à privilégier. Le tri s'avère nécessaire afin que la plantation puisse être effectuée par groupes de taille homogène, ce qui favorise la croissance simultanée de tous les plants, tout en facilitant leur entretien.

2.4.3. Parage des rejets

Cette opération consiste à enlever les feuilles, vieilles et courtes, localisées à la base des rejets, préalablement à leur mise en terre. Elle donne lieu à la mise à nu d'une zone de 2 à 3 centimètres à partir de laquelle se développeront les nouvelles racines. Cette technique est utilisée pour les plantations de saison sèche, car présentant l'avantage de stimuler l'émission racinaire.

2.4.4. Désinfection des rejets

Cette opération consiste à tremper la base des rejets dans une solution composée d'eau, de fongicide et / ou d'insecticide en guise de prévention. Pour faciliter sa mise en œuvre, les plants sont mis en bottes en fonction de leur taille, préalablement au trempage. Après traitement, ils doivent être maintenus debout durant 12 heures minimum afin d'assurer la répartition correcte du produit. Avant d'être mis en terre, ces rejets doivent être exposés au soleil durant 2 jours. Pour ce faire, ils sont disposés

verticalement, base vers le haut, ce qui facilite leur séchage et permet d'éviter le développement de champignons.

2.4.5. *Plantation*

Le choix et la préparation du matériel de plantation conditionnent, en grande partie, la durée du cycle de culture. Pour que celui-ci débute, l'opération de plantation des rejets doit être effectuée, celle-ci pouvant prendre place à n'importe quel moment de l'année.

2.4.6. *Mise en terre*

Selon les enquêtes de terrain, la mise en terre des plants d'ananas est une opération qui peut être effectuée durant toute l'année. Préalablement à sa mise en œuvre, il est conseillé d'effectuer un paillage sur la parcelle afin de lutter contre les adventices et de diminuer les risques d'érosion. La plantation débute par la distribution des rejets, préalablement calibrés, le long des rangées présentes sur la parcelle. Il est ensuite nécessaire de trouer le sol aux endroits indiqués par les piquets, sur une profondeur de 8 à 10 centimètres maximum. De cette manière, on évite l'enfouissement du cœur des plants ainsi que le développement de pourritures. La terre doit être écartée de manière à éviter la formation de parois lisses, celles-ci engendrant une accumulation d'eau et impactant négativement l'émission racinaire. Pour ces mêmes raisons, on évitera de visser le rejet dans le sol et on l'y disposera verticalement. Le trou devra être refermé et la terre légèrement tassée afin que le contact entre le sol et les racines soit effectif. Pour favoriser le développement de ces dernières, il est conseillé d'effectuer l'opération de plantation sur une terre légèrement humide. Lorsque tous les plants ont été mis en terre, il peut être intéressant de procéder à leur comptage afin de faciliter l'entretien de la culture. Si l'on veut que le développement des plants se déroule bien, il faut veiller à entretenir au mieux l'ensemble de la culture. Cette opération débute par le

remplacement des rejets desséchés ou morts par d'autres plus lourds, un mois après la plantation.

2.5. Commercialisation de l'ananas

2.5.1. Circuit de commercialisation

Pour une meilleure organisation du commerce des produits cultivés, les producteurs et les commerçants ont adoptés plusieurs stratégies. Les produits cultivés dans la Commune d'Allada se retrouvent sur plusieurs marchés dans la Commune et même dans les autres Communes frontalières. La figure 4 suivante illustre mieux la situation.

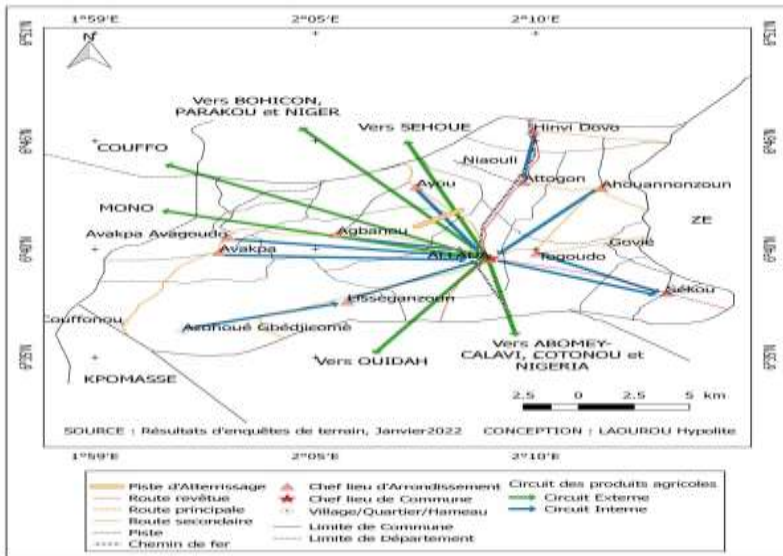


Figure 3 : Circuit de commercialisation de l'ananas dans la Commune d'Allada

Source : Fond IGN, 2015 et résultats d'enquête de terrain, janvier 2022

Selon les enquêtes sur le terrain dans la Commune d'Allada, l'ananas cultivé est vendu dans les marchés environnants comme les marchés du Mono, du Couffo, d'Abomey, de Bohicon. Ces marchés sont les points de vente ou les habitants de ces

communes vont pour faire leur achat. Mais, il y a une grande partie de l'ananas qui prend directement la direction de Cotonou. En effet, les commerçants quittent directement Cotonou pour s'approvisionner dans la Commune et ensuite déverser ces ananas dans les marchés urbains de Cotonou et même sur le marché du Togo. Soit les commerçants de la Commune achètent ces produits chez les producteurs pour venir vendre eux-mêmes dans le grand de marché Dantokpa et retournent encore dans la Commune et vis-versa. Ils font ce commerce qui leur donne de revenus pour pouvoir satisfaire leurs besoins vitaux. Les producteurs de la Commune aussi sont satisfaits après la vente de leur produit. Ce qui donne un coup de pouce au développement local de la Commune.

2.5.2. Différents marchés disponibles

Nos recherches nous ont révélé l'existence de trois marchés d'écoulement des produits issus de la culture de l'ananas. Il s'agit des marchés locaux, des marchés nationaux et des marchés internationaux.

➤ Marchés locaux

Les fruits (produit de la culture de l'ananas) sont transportés des lieux de productions vers les marchés locaux. Les véhicules de type bâché sont souvent utilisés pour son acheminement. Aussi voyons-nous des producteurs convoier les produits à l'aide de vélos, taxi-moto, et même par des pousse-pousses. La planche 1 est une vue partielle d'un tas d'ananas mis en vente au marché de Sékou.



Planche 1 : Vue partielle d'un tas d'ananas mis en vente au marché de Sékou

Prise de vue : Kadjegbin, septembre 2022

Cette planche 1 montre la vente d'un tas d'ananas dans le marché de Sékou. Il ressort des résultats de nos investigations que la transformation de l'ananas ne se fait pas dans la commune.

2.6. Destination des revenus issus de la production agricole

Les revenus issus de la production agricole sont destinés aux besoins quotidiens, à la santé, à la scolarisation, à l'achat des biens et services (figure 4).

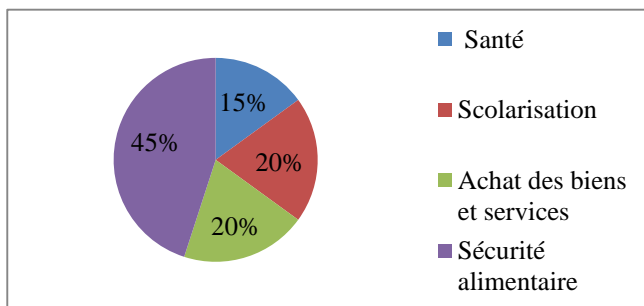


Figure 4 : Destination des gains issus de la vente des produits d'ananas

Source : Résultats des enquêtes de terrain, mars 2022

L'analyse de la figure 4 montre la commercialisation des produits agricoles pour lutter contre la pauvreté, le chômage et le vol. Elle permet aux commerçants grossistes comme détaillants de subvenir à leurs besoins obligatoires tels que

l'alimentation (45 %) ; les 20 % des revenus sont destinés à la scolarisation et au suivi des enfants, aux plaisirs, les 15 % de ses revenus sont réservés pour la santé, les 20 % dans l'achat des biens et services et d'autres besoins. En somme, la commercialisation de l'ananas permet d'améliorer les conditions de vie des producteurs.

3.5. Contribution des activités agricoles au développement de la Commune

La contribution de l'ananas au développement sociocommunautaire de la Commune d'Allada revêt plusieurs formes. En effet, les ressources financières que prélève la mairie sur l'ananas sont issues des taxes prélevées sur les Produits Agricoles (TPA) et les patentes. Les TPA varient de 100 à 600 FCFA sur les divers marchés de la Commune et sont généralement prélevées les jours de marchés par les agents de la mairie alors que les patentes sont payées mensuellement. Ces recettes contribuent à la réalisation des infrastructures sociocommunautaires dans les différentes localités de la Commune d'Allada, la participation des acteurs au développement prouve qu'il y a au sein des localités, des structures organisationnelles, des institutions qui ont l'adhésion des populations et qui sont capables de mobiliser les populations pour faire un diagnostic, participer aux choix des solutions appropriées aux problèmes identifiés, et faire des négociations avec des partenaires techniques et financiers. En effet, la population d'Allada participe à la mobilisation des ressources, aux séances du conseil communal. Selon les enquêtes sur le terrain, 80 % des personnes retenues pour l'enquête ont témoigné que les recettes de l'ananas participent au développement de la localité. De plus, les institutions publiques constituent une catégorie d'acteurs du développement et d'enracinement de la démocratie à la base. Il y a aussi quelques structures telles que l'ATDA ; au niveau local qui animent la vie locale de la Commune. Ces structures ont pour objectif

d'appuyer les élus locaux dans la gestion des affaires communales. Les services déconcentrés de l'Etat concourent par leur appui à la réalisation des projets de développement économique. La CLCAM (Caisse Locale de Crédit Agricole), le PAGET constitue l'une des institutions financières qui investissent dans la promotion de l'ananas à travers les crédits qu'elles octroient aux bénéficiaires. Il en est de même des ONG (Organisation Non Gouvernementale) locales et internationales, les projets et programmes de développement. Enfin, une observation participante montre qu'au cours des enquêtes de terrain, une multitude de partenaires comme le FIDA (Fonds International du Développement Agricole), l'USAID (Agence des Etats-Unis pour le Développement International) collabore avec la mairie d'Allada pour un développement durable. Cette collaboration avec ces partenaires se fait dans une ambiance conviviale car les partenaires techniques et financiers apportent assistance aux Communes dans le processus de développement et veille à la formation du personnel communale. Ces partenaires peuvent octroyer aussi des prêts à la Commune avec un taux d'intérêt raisonnable (planche 2).



Planche 2 : Vue partielle d'un hangar réalisé par la mairie d'Allada

Prise de vue : Kadjegbin, mars 2022

La photo 2 de la planche 2 montre la vue partielle d'une infrastructure réalisée par la mairie d'Allada. Cette

infrastructure a bénéficié d'une souscription des agriculteurs par le paiement de leurs patentes et de leurs TPA à la mairie d'Allada. La planche 3 montre une vue partielle de l'hôpital de zone d'Allada.



Planche 3 : Vue partielle de l'hôpital de zone d'Allada
Prise de vue : Kadjegbin, mars 2022

On note à travers la planche 3, une vue partielle de l'hôpital de zone d'Allada. En effet, de cette planche 3, on note que les activités agricoles contribuent au développement de la Commune d'Allada à travers les TPA (Taxes des Patents) et les patentes perçues chez les agriculteurs et les commerçants de la Commune. En réalité, de 2009 à 2019, les recettes ont connu une augmentation progressive grâce à une évolution de la production de l'ananas dans la Commune. Ce qui est présenté dans le tableau II.

Tableau II : Recettes des TPA et patentes prélevé sur les recettes de l'ananas dans la Commune d'Allada de 2009 à 2019

Années	Totale des recettes en FCFA	Recettes fiscales en FCFA
2009-2011	189274612	82522425
2013-2015	231456326	198282311
2015-2017	374252888	113042390
2017-2019	412295622	120139555
Total	1207279448	513986681

Source : Traitement des données de la mairie d'Allada, mars 2022

Dans ce tableau II, on retient qu’au fil des années, les recettes totales et fiscales de la Commune sont en augmentation. En effet, de 2009 à 2011, le taux des recettes totales est passé à 15,67 % et celle fiscale à 16,055 %. De 2013 à 2015, la recette totale était passée à 19,17 % et celle fiscale à 38,57 %. De 2015 à 2017, la recette totale est passée à 30,99 % et celle fiscale à 21,99 % et enfin de 2017 à 2019, la recette totale est passé à 34,15 % et celle fiscale à 23,37 %. On peut alors conclure que la Commune d’Allada a un avenir meilleur car au cour des dix dernières années (2009 à 2019), les recettes ont évolué progressivement allant de 15,67 % en 2009 à 34,15 % en 2019. Ce qui donne un espoir au développement local dans la Commune d’Allada. La planche 4 montre une vue partielle de la mairie d’allada et du commissariat de police.



Planche 4 : Vue partielle de la mairie d’Allada et du commissariat de police

Prise de vue : Kadjegbin, mars 2022

La planche 4 est une vue partielle de la mairie d’Allada et du commissariat de police. Toutes ces institutions contribuent au développement de la commune d’Allada du moment où les infrastructures socio-communautaires sont importantes pour le rayonnement de la ville.

3.6. Contraintes de la commercialisation de l'ananas

La difficulté majeure de la commercialisation de l'ananas au Bénin se trouve dans le transport et l'écoulement des produits dans les marchés.

3.6.1. Contraintes liées au transport

Les producteurs après la récolte mettent à part les fruits remplissant les normes exigées pour l'exportation. Le reste est vendu aux commerçants. Ces derniers entassent les fruits dans des camionnettes ou des bâchées et empruntent des pistes dégradées avant d'atteindre la voie bitumée. Au cours de ce transport, les pertes sont considérables. Elles peuvent être estimées à plus de 10 % de la quantité achetée. Quant au transport aérien, en direction de l'Europe, c'est très complexe. En effet, le coût du transport dépasse la capacité financière de beaucoup d'exportateurs. Par exemple pour 1 kg de fruit en direction de la France (principal importateur de l'ananas béninois) il faut 250 FCFA quand le total de fruit à convoier dépasse 2500 kg. Face à cette situation, les producteurs estiment qu'ils travaillent pour le bénéfice des compagnies aériennes.

3.6.2. Contraintes de marchés d'écoulement

Seuls les gros producteurs ayant un capital élevé et un fond de roulement considérable qui parviennent à trouver des marchés extérieurs. Selon les résultats de nos enquêtes, plus de 20 % des producteurs parviennent à vendre leurs produits sur le marché européen. La plupart des producteurs de la commune vendent alors leurs produits sur les marchés locaux par l'intermédiaire des grossistes, des semi-grossistes et les détaillants. Les résultats des enquêtes révèlent la mauvaise organisation des commerçants et l'inexistence d'une usine de transformation de l'ananas. Plus de 95 % des personnes retenues pour l'enquête estiment que l'inexistence des usines de transformation de l'ananas freine la production et la commercialisation de l'ananas.

➤ Discussion

Les résultats trouvés dans la commune d'Allada à l'issue de ce travail ont montré que la culture de l'ananas est rentable et procure des revenus financiers considérables aux producteurs leurs permettant de faire face aux besoins de la famille. Aussi, l'apport de la production de l'ananas au développement local n'est plus à démontré puisque les recettes fiscales de l'ananas issues de la vente de l'ananas ont contribué à la réalisation des infrastructures sociocommunautaires, sanitaires à travers les TPA et les patentes perçues chez les agriculteurs et les commerçants de la commune. Ces résultats trouvés dans la commune d'Allada sont semblables à ceux obtenus par C. S. Toffohossou (2013, p. 9) selon lequel au Bénin, le système de production de l'ananas est caractérisé par une diversification des cultures qui procède d'une rationalité paysanne de gestion des risques et incertitude, de maximisation du revenu et de sécurisation alimentaire. Il en est de même des études de C. A. G. Montcho (2009, p. 9) qui lors de ces recherches sur la commercialisation des produits agricoles notamment de l'ananas a trouvé qu'ils étaient axées sur les offices de commercialisation et sur les cultures d'exportation. Il y a deux décennies que les recherches s'intéressent beaucoup plus au commerce local des produits vivriers. La quasi-totalité des travaux de recherches ont surtout décrit les réseaux de commercialisation, les liens entre les marchés, le comportement des divers agents et les performances du système commercial et les insuffisances. Quant aux travaux effectués par R. K. Tossa (2001, p 6), ils ont révélé que la production de l'ananas occupe une place importante dans les systèmes de production agricole du département de l'Atlantique. Pour cet auteur, cette forte production est due aux conditions climatiques et agro-pédologiques avec l'existence de cinq groupes d'ananas à savoir : *Cayenne*, *Spanish*, *Quen*, *Pernambuco (Abacaxi)* et *Perolera*. Mais, le *Cayenne-lisse* est le plus répandu dans le monde en plantation commerciale. Il se

cultive à une grande proportion dans le département de l'Atlantique. Ainsi, il devient la spécialité de ce département et mobilise une main d'œuvre abondante. Plusieurs dérivés proviennent de la transformation de l'ananas. Ces dérivés (vin, alcool, vinaigre, confiture) sont utilisés dans l'alimentation. L'ananas frais contient divers.

B. A. Alé (2016, p.11) en intéressant pour sa part à l'apport de la production agricole locale à la sécurité alimentaire dans la Commune d'Allada a montré que la production agricole interne est loin de satisfaire les besoins des ménages à Allada ; ce qui amène les populations à acheter 40 % de leurs aliments sur les marchés environnants. Les résultats obtenus par B. Agossou (2009, p.10) sont également similaires aux nôtres lorsqu'il note un déséquilibre croissant entre le taux d'accroissement de la population et celui de la production alimentaire. Selon lui, ce déséquilibre pose le problème de rapport entre l'effectif de la population et la production agricole mettant en exergue la question de sécurité alimentaire. L'auteur poursuit son analyse en montrant que la rapidité de la croissance et des changements démographiques ont une influence majeure sur les besoins et la sécurité alimentaire. Pour FAO-Bénin (1997, p. 8), la protection et l'utilisation durable des zones de production agricole sont alors d'une importance primordiale pour garantir la sécurité alimentaire actuelle et future au Bénin. Pour cela, une bonne connaissance des limitations et potentiels environnementaux pour l'utilisation agricole est d'une importance fondamentale.

➤ Conclusion

Le département de l'Atlantique en général et la commune d'Allada en particulier offre d'énormes potentialités pour la culture de l'ananas. Selon les producteurs de la commune, la culture de l'ananas est rentable et leurs procure des revenus financiers considérables ; ce qui leurs permet de faire face aux besoins de la famille. Aussi, permet-il aux producteurs d'avoir

accès à des biens et des services que les autres paysans ne peuvent avoir. Par ailleurs, la production de l'ananas a joué et continue de jouer d'ailleurs, un rôle primordial non négligeable dans le développement local. Les recettes fiscales de l'ananas influent sur le développement local et ceci dans presque tous les domaines. Elles ont favorisé et ont participé à la réalisation des infrastructures sociocommunautaires, sanitaires à travers les TPA et les patentes perçues chez les agriculteurs et les commerçants de la commune. Cependant, dans cette commune, plusieurs contraintes sont à l'origine du non-respect de l'itinéraire technique recommandé pour la production de l'ananas. Les difficultés qu'éprouvent les producteurs sont liées au financement, à la main d'œuvre, au coût élevé de la production par hectare qui dépasse le pouvoir financier de nombreux producteurs ; le manque d'encadrement technique ; l'inexistence d'unité de transformation de l'ananas ; le mauvais état des voies de communication ; la non maîtrise des marchés d'écoulement locaux, nationaux et internationaux et le caractère périssable du produit. Face à cette situation certaines suggestions ont été faites pour améliorer la situation.

➤ **Bibliographies**

AGOSSOU B. (2009). *Dynamique démographique et production agricole dans la Commune d'Ifangni*, Mémoire de maîtrise de Géographie, DGAT/FASHS/UAC, 88 p.

ASSOUNI J. (2004). *Production agricole et gestion de l'environnement dans la Commune de Tchaourou*. Mémoire de maîtrise de Géographie, DGAT /FLASH, UAC, 98 p.

AVOCE ALE B. (2016). *Production agricole et sécurité dans l'Arrondissement de Kpanroun*. Mémoire de maîtrise de Géographie, DGAT/FLASH/UAC, 88 p.

ELA J. M. (1990). *Evolution des ruralités : tendances lourdes et signaux faibles*, Edition Journal, Paris 7 p.

FAO (1993). *Programme de sécurité alimentaire au Bénin*, Vol 2 : Rome, 100 p.

FAO-Bénin (1997). *Rapport sur l'alimentation mondiale. Rapport sur la situation alimentaire en République du Bénin*, Cotonou, 17 p.

HOUEGNONSI C. (2011). *Production agricole et sécurité alimentaire dans la Commune de Kétou*. Mémoire de maîtrise de Géographie, DGAT/FASHS/UAC, 16 p.

INSAE (2006). *Le PIB du Bénin*, Rapport DED. Cotonou, 18 p.

KAKAI I. (2008). *Production vivrière : atouts, problèmes perspectives dans la Commune de Dangbo au sud-Est du Bénin*. Mémoire de maîtrise de Géographie, DGAT/FLASH/UAC, 84 p.

KISSIRA A. (2005). *Activités agricoles et dégradation des ressources naturelles dans la Commune de Ségbana : impact sur la santé des populations*. Mémoire pour l'obtention de DEA en Environnement et Santé, EDP / FLASH/UAC, 65 p.

MAIRIE D'ALLADA (2006). *Plan de Développement Communal d'Allada*, Bénin, 40 p.

MONTCHO C. (2009). *Production et commercialisation de l'ananas dans la commune de Tori-Bossito*. Mémoire de maîtrise de Géographie, DGAT/FLASH/UAC, 75 p.

OGOUWALE E. (2001). *Vulnérabilité / Adaptation de l'agriculture au changement climatique dans le département des collines*. Mémoire de maîtrise de Géographie EDP/FLASH/UAC, 117 p.

PDL (2004). *Les enjeux du développement durable au Bénin*, Cotonou, 10 p.

SOSSOU M. G. (2011). *Pratique agricole et dégradation de l'environnement dans la Commune de Dassa-Zoumé*, Mémoire de maîtrise de Géographie, DGAT/FLASH, UAC, 74 p.

TOFFHOSSOU S. C. (2013). *Production et commercialisation des produits vivriers agricoles dans la*

commune de Bantè. Mémoire de maîtrise de Géographie, DGAT /FLASH/UAC, 87 p.

TOSSA R. k. (2011). *Contribution des produits agricoles locaux à la sécurité alimentaire en milieux ruraux : cas de la Commune d'Allada*. Mémoire de maîtrise de Géographie, DGAT/FLASH/UAC, 90 p.

VISSOH A. L. (2013). *Production agricole dans les arrondissements de Monkpa et de Logozohè*. Mémoire de maîtrise de Géographie, DGAT /FLASH/UAC, 102 p.

ZANNOU D. M. (2011). *Problèmes environnementaux et socio-économiques de la culture de coton dans la Commune de Kétou*, Mémoire de maîtrise de Géographie, DGAT/FLASH/UAC, 84 p.